

et des contacts entre les personnes. L'amélioration des relations entre le Canada et les pays de la région a permis des progrès sensibles dans le dossier de la réunion des familles. C'est ainsi que, en Union soviétique par exemple, 31 des 42 cas présentés à M. Chevardnadze par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont été résolus. De plus, de nombreux autres cas ont été approuvés sans qu'il soit nécessaire que l'ambassade fasse des démarches officielles. En tout, 11 650 personnes d'Europe de l'Est et d'Union soviétique ont émigré au Canada en 1987.

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

En 1987-1988, la troisième réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a tenu à Vienne ses troisième, quatrième, cinquième et sixième sessions. Au milieu de négociations difficiles, le Canada a continué ses efforts, avec d'autres pays occidentaux, pour parvenir à des progrès équilibrés et importants dans tous les domaines couverts par le processus de la CSCE. Il a participé activement aux discussions sur la sécurité conventionnelle et coparrainé une proposition occidentale demandant la tenue de deux négociations distinctes au lendemain de la réunion de Vienne, l'une ayant trait aux mesures de confiance et de sécurité et l'autre, à la stabilité conventionnelle en Europe. Il a également continué à exercer des pressions pour amener tous les États à mieux s'acquitter de leurs engagements vis-à-vis de la CSCE, en particulier en ce qui concerne les droits de la personne. La délégation canadienne a joué un rôle de chef de file pour ce qui est des questions liées aux droits des minorités et aux contacts entre les personnes, à la liberté de culte et de déplacement et dans d'autres domaines importants des droits de la personne; la délégation s'est également intéressée de près à la liberté scientifique et aux contacts entre scientifiques, à la réunion des familles et à la protection de l'environnement. Le Canada a continué à appuyer les propositions occidentales dans d'autres domaines, dont la coopération économique, l'information, l'éducation et la culture.

Asie et Pacifique

L'importance de la région pour le Canada

Le Canada a plus d'intérêts économiques en Asie que tout autre membre de l'OTAN ou de l'OCDE, à l'exception des États-Unis. Ses échanges commerciaux avec l'Asie et le Pacifique dépassent ceux qu'il a avec l'Europe: en 1987, les pays de la région ont acheté 11 % des exportations canadiennes, contre 9 % pour l'Europe. Alors qu'augmente le commerce entre les pays d'Asie à croissance rapide, on peut se demander si le Canada pourra accroître suffisamment le volume de ses échanges pour conserver sa part du marché. Avec un commerce d'une valeur de plus de 25 milliards de dollars à travers le Pacifique, le Canada n'est devancé que par les États-Unis.

Le Japon est le second partenaire commercial du Canada après les États-Unis; il surclasse le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne de l'Ouest réunis. Trois quarts des exportations canadiennes au Japon proviennent de l'Ouest du pays. Le portefeuille des investissements japonais au Canada dépasse les 35 milliards de dollars. Les Canadiens dépendent de plus en plus des entreprises japonaises pour

l'emploi; le taux de change et les taux d'intérêt canadiens subissent l'influence des flux de capitaux vers le Japon et en provenance de ce pays. La Chine et la Corée comptent également parmi les dix principaux clients du Canada.

Cinquante pour cent des immigrants au Canada viennent directement ou indirectement d'Asie. Si le Canada veut maintenir un taux de croissance démographique annuel de 1 %, il devra hausser le nombre d'immigrants à 275 000 par année d'ici à l'an 2000. Cela pourrait signifier la venue de 130 000 Asiatiques de plus par année, soit un million pour cette période. Au cours de la première moitié de 1987, les immigrants originaires d'Asie ont investi plus d'un milliard de dollars au Canada.

Trois cent mille touristes japonais sont venus au Canada en 1987; leur nombre s'est accru de 30 à 35 % par an au cours des deux dernières années.

La région de l'Asie et du Pacifique a pris pour le Canada une importance qui était difficilement imaginable il y a 10 ans et cette réalité se reflète dans la politique étrangère. Le Canada a un enjeu considérable dans la stabilité et la prospérité de la région, comme il a tout intérêt à ce qu'elle maintienne son attitude ouverte et positive envers l'Occident. Étant lui-même un pays de la bordure du Pacifique, le Canada a joué un rôle diplomatique de plus en plus actif dans la région au moyen de consultations accrues sur des questions d'intérêt régional.

Les énoncés de politiques, les visites du premier ministre et de ministres, et une réorientation des efforts et des ressources vers le Pacifique sont venus confirmer l'engagement du gouvernement envers la région. On a élaboré des stratégies par pays pour le Japon, la Chine et l'Inde, et mis en place des plans d'action pour le commerce et l'investissement dans le cas de la Corée, de Hong Kong et de l'ANASE. La Stratégie nationale du commerce a concentré les efforts de promotion du commerce et de l'investissement sur les États-Unis et sur la région de l'Asie et du Pacifique. Tenant compte de l'ampleur des intérêts économiques canadiens en Asie, le Livre blanc de la défense fait valoir que l'importance stratégique du nord-est du Pacifique met en évidence le besoin d'une force navale canadienne plus efficace sur la côte ouest.

Immigration

En 1987-1988, la région de l'Asie et du Pacifique a été la principale source d'immigrants au Canada; c'est également de cette partie du globe que sont venus le plus grand nombre d'entrepreneurs immigrants et de personnes désireuses de rejoindre leur famille immédiate. Collaborant étroitement avec les gouvernements provinciaux, les missions canadiennes dans la région ont attiré plus de 1 500 entrepreneurs et investisseurs qui prévoyaient transférer environ 1,5 milliard de dollars au Canada dans des entreprises nouvelles et existantes ou sous d'autres formes d'investissements. La mise en application des recommandations faites antérieurement pour faciliter et accélérer la migration des familles a permis d'augmenter le nombre des immigrants entrant dans la catégorie de famille et de réduire le temps nécessaire au traitement de leurs demandes.

Les réfugiés et les personnes déplacées de la région ont continué de retenir l'attention. Avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les missions canadiennes ont pu traiter en priorité les cas de